

Rapport d'activités de la Coordination nationale tunisienne de la Marche Mondiale des Femmes

Élaboré par : Raja Dahmani

Révisé par : Raja Mrad

L'**Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD)** a été fondée en 1989 en tant qu'association féministe indépendante à référentiel fondé sur les droits humains. Elle œuvre pour la réalisation de l'égalité réelle et effective entre les femmes et les hommes, ainsi que pour la consécration des principes des droits humains et de la justice sociale. Sa création a constitué un tournant majeur dans l'histoire du mouvement féministe tunisien, puisqu'elle est issue d'un long processus de forums et de débats féministes ayant marqué la Tunisie durant les années 1980, avant de devenir un acteur central et influent de la société civile tunisienne.

Au niveau international, l'Association tunisienne des femmes démocrates a participé au premier rassemblement féministe mondial, à savoir la **Marche Mondiale des Femmes**, lancée le 8 mars **2000** à l'occasion de la Journée internationale des femmes. Cette marche a donné lieu à des mobilisations et des actions dans plusieurs pays à travers le monde, portant des revendications contre la pauvreté et les violences faites aux femmes. C'est dans ce cadre qu'a été constituée la **Coordination nationale tunisienne de la Marche mondiale des femmes**, en tant que composante du réseau mondial, à la suite d'une réunion préparatoire tenue à Tunis avec la participation de représentantes d'Irak, du Liban et de Géorgie, illustrant ainsi le caractère transnational de ce cadre de lutte.

Dans ce contexte, la coordination nationale a connu récemment (novembre 2024 – 2025) un changement au niveau de sa coordination, passant de **Souad Mahmoud** à **Raja Dahmani**, avec **Raja Mrad** en tant que coordinatrice adjointe. Il convient de souligner que l'Association tunisienne des femmes démocrates figure parmi les associations féministes fondatrices de la Marche mondiale des femmes en Tunisie et qu'elle a, pendant de nombreuses années, représenté la voix du féminisme tunisien au sein de cet espace international.

Composantes de la Coordination nationale tunisienne de la Marche Mondiale des Femmes

La Coordination nationale tunisienne de la Marche Mondiale des Femmes regroupe plusieurs organisations et associations issues des champs féministes, des droits humains, syndical et de la recherche, à savoir :

- **L'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD)** : coordinatrice de la Marche mondiale des femmes en Tunisie et association féministe de référence ;
- **La Ligue tunisienne pour la défense des droits de l'Homme (LTDH)** ;
- **L'Union générale tunisienne du travail (UGTT)** ;
- **L'Association des femmes tunisiennes pour la recherche sur le développement (AFTURD)** ;
- **Amnesty International – section Tunisie.**

Cette diversité reflète le caractère participatif de la coordination et renforce sa capacité à articuler les luttes féministes avec les combats pour les droits humains, sociaux et syndicaux.

Activités de la coordination nationale depuis janvier 2025

Depuis janvier 2025, la Coordination nationale tunisienne de la Marche Mondiale des Femmes a poursuivi la mise en œuvre d'un programme diversifié d'activités, marqué par un accent particulier sur la solidarité féministe internationale, tout en maintenant un ancrage local en lien avec les enjeux sociaux et économiques.

1. Solidarité internationale et causes globales

La coordination a accordé une importance particulière à la cause palestinienne. À l'occasion de la **Journée de la Terre**, elle a publié un communiqué condamnant l'extermination systématique du peuple palestinien et appelant à la fin des politiques de déplacement forcé. Elle a également lancé un appel féministe mondial à la solidarité avec le peuple palestinien, documenté et diffusé à travers des vidéos publiées sur les réseaux sociaux.

Par ailleurs, l'association et la coordination ont publié des communiqués de solidarité avec les femmes dans d'autres zones de conflit, notamment en Syrie, au Soudan et en Irak, affirmant l'interconnexion entre les luttes des femmes et le droit des peuples à l'autodétermination ainsi que la justice sociale.

Dans le cadre régional, l'Association tunisienne des femmes démocrates a participé à une rencontre de solidarité avec les femmes sahraouies à **Tindouf (Algérie)**. Les participantes y ont exprimé leur solidarité avec les femmes vivant dans les camps sous le contrôle du Front Polisario, qui subissent des violations systématiques ciblant les femmes et les enfants, dans un contexte marqué par les conflits armés, l'extrémisme violent, la pauvreté, la discrimination raciale et la marginalisation, auxquels s'ajoutent des pratiques discriminatoires telles que le mariage précoce et forcé.

2. Activités culturelles et de plaidoyer

Au cours de la même période, plusieurs activités culturelles et de plaidoyer ont été organisées, notamment :

- **17 janvier 2025** : organisation d'une table ronde, marquée par une allocution d'ouverture prononcée par la présidente de l'association, Raja Dahmani ;
- **26 mars 2025** : organisation d'une activité culturelle consistant en une lecture du roman « *Mithra* » ;
- **1er mai 2025** : publication d'un communiqué appelant à la révision du Code du travail selon une approche sensible au genre, intégrant l'égalité salariale, la protection de la maternité et la protection des travailleuses agricoles.

La coordination a également mené des activités médiatiques, notamment la diffusion de vidéos sur les réseaux sociaux appelant à une solidarité féministe mondiale avec la cause palestinienne, et publié des communiqués de solidarité avec les femmes palestiniennes et celles vivant dans d'autres pays en conflit.

Activités nationales liées aux journées internationales

À l'occasion du **8 mars (Journée internationale des femmes)**, la coordination nationale a organisé un atelier de lecture portant sur des questions féministes ciblées par la pensée patriarcale et la discrimination. Cette initiative illustre le rôle de sensibilisation et de travail culturel au sein du mouvement féministe tunisien.

Le **17 octobre (Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté)**, une action a été organisée afin de relier la question des droits des femmes aux enjeux de justice sociale et économique, au-delà des seules problématiques de genre.

Axes stratégiques et thématiques abordées

L'analyse des activités menées met en évidence plusieurs axes stratégiques structurants du travail de la coordination nationale :

- la solidarité féministe mondiale et les causes internationales, notamment la cause palestinienne, les droits des femmes sahraouies et le droit des peuples à l'autodétermination ;
- la lutte contre les violences faites aux femmes et la discrimination patriarcale et sexuelle ;
- la dimension économique et sociale, incluant la justice économique, la souveraineté alimentaire et les changements climatiques ;
- le développement local fondé sur le dialogue, les ateliers et la protection des acquis législatifs, en particulier le Code du statut personnel ;
- la dimension régionale et décentralisée, visant à dépasser la centralité de la capitale et à renforcer la présence dans les régions intérieures.

Au niveau interne

Il convient de souligner, avec clarté et responsabilité, que la Marche Mondiale des Femmes est restée pendant plusieurs années marginalisées au sein de l'Association tunisienne des femmes démocrates et n'a pas bénéficié de l'attention nécessaire de la part de la commission interne chargée de la Marche. Sa présence s'est limitée à des activités saisonnières restreintes, ne dépassant pas quelques actions symboliques à certaines dates liées à la Marche mondiale, sans réelle appropriation de ses fondements politiques ni de ses objectifs de lutte profonds. Même lorsque certaines commissions ont été mises en place au niveau des sections, celles-ci n'étaient pas à la hauteur des exigences du travail de la Marche, se contentant essentiellement de mobiliser pour la participation à quelques rencontres internationales nécessitant la présence de la coordination nationale, sans que ces participations ne reflètent réellement les composantes

fondamentales de la Marche. Il a ainsi été constaté la présence de militantes issues de partis politiques ou d'associations n'ayant aucun lien avec les composantes originelles de la Marche, sans information préalable ni au niveau de l'association ni à celui du Secrétariat international, que ce soit concernant l'élargissement ou les changements opérés.

À la suite de l'assemblée générale de l'association en 2025, la coordinatrice a été changée. La première démarche entreprise a consisté à inviter les composantes fondamentales de la Marche depuis son adhésion initiale à la Marche mondiale des femmes, à savoir, dans l'ordre : la Ligue tunisienne des droits de l'Homme, l'Union générale tunisienne du travail, l'Association des femmes tunisiennes pour la recherche sur le développement, Amnesty International – section Tunisie, ainsi que l'Association tunisienne des femmes démocrates. Le Secrétariat international a également été officiellement informé du changement de coordinatrice et de la réorganisation de la coordination, dans un souci de respect du règlement intérieur de la Marche et de garantie de la transparence et de l'engagement. Dans ce cadre, plusieurs réunions de coordination ont été organisées via les moyens de communication à distance afin de faciliter le suivi et la concertation, compte tenu de la multiplicité des engagements des associations. Ces efforts ont permis la réalisation de certaines activités, tout en soulignant que l'Association tunisienne des femmes démocrates a assuré la majeure partie de ces actions, alors que la participation des autres partenaires est restée modeste, voire absente, tant au niveau de la coordination que même au sein de l'association elle-même.

Cette situation ne peut être dissociée du contexte politique contraignant que nous vivons collectivement, lequel a empêché d'accorder à la Marche l'attention nécessaire. Cela appelle, à notre sens, une révision sérieuse de cette question au sein de la commission de la Marche Mondiale des Femmes de l'association. Au niveau de la coordination régionale Afrique du Nord-Moyen-Orient, nous assurons, en tant que coordinatrice et coordinatrice adjointe, un suivi régulier de ses travaux et participons à ses réunions et rencontres internationales. Toutefois, cette coordination souffre de profondes difficultés structurelles, s'étant constituée sur une base fragile marquée par des divergences et des tensions entre les représentantes des pays participants (Tunisie, Maroc, Algérie, Jordanie, Irak, Palestine et région du Kurdistan). La coordination traverse actuellement une situation de vacance au niveau du bureau international, suite au décès de la militante Naïma Nsiri, à la démission de la représentante de l'Irak et au retrait de confiance de la représentante de l'Algérie, ce qui a conduit à la mise en place d'un comité d'urgence chargé de la gestion de cette phase. Ce comité a été désigné lors de la rencontre de Hatay, en Turquie, organisée en marge d'une initiative de solidarité avec les victimes du séisme ayant frappé la Turquie et la Syrie, causant la mort de milliers de femmes, d'enfants et d'hommes. Le comité d'urgence est actuellement composé de la Tunisie, de la Palestine et de l'Irak. Ses activités demeurent limitées et modestes, avec une focalisation quasi exclusive sur la cause palestinienne, en tant que cause actuelle et centrale.

Nous estimons que la paralysie des activités de la coordination régionale est principalement due aux tiraillements et aux positionnements politiques qui ont pris le pas sur la lutte pour les droits des femmes. Nous signalons également qu'une réunion s'est tenue avec le bureau international, au cours de laquelle nous avons précisé, en concertation avec les composantes de la

coordination nationale, les membres de la commission de la Marche et les membres du conseil d'administration de l'association, qu'il nous est impossible d'accepter l'organisation de l'assemblée générale électorale de la Marche Mondiale des Femmes en novembre 2026, en raison de la situation politique difficile en Tunisie. Cette position a été formalisée dans une lettre officielle qui sera portée à votre connaissance, accompagnée de l'ensemble des documents attestant des activités réalisées.

Défis et perspectives

Les activités de la coordination se sont inscrites dans un contexte politique fortement tendu en Tunisie, qui a contraint les associations et organisations de la société civile, y compris les composantes féministes, à concentrer une grande partie de leurs efforts sur les enjeux internes urgents. Cette situation est marquée par l'intensification des pressions sur la société civile, les arrestations de militant·e·s·s·s·s·s·s des milieux politiques, juridiques, médiatiques et associatifs, ainsi que par l'incarcération de plusieurs d'entre eux. Parallèlement, des projets de lois ont porté atteinte au système des droits et libertés, ce qui a nécessité une mobilisation continue, en particulier des associations féministes, pour la défense des acquis des femmes, notamment en lien avec le Code du statut personnel.

À cela s'ajoute une dégradation de la situation socio-économique, caractérisée par l'augmentation des taux de pauvreté, la détérioration du niveau de vie due à la hausse des prix des produits de base et l'aggravation du chômage. Dans ce contexte d'enchevêtrement des crises politiques, économiques et sociales, et bien que la Marche mondiale des femmes ait constitué un axe central des activités, il n'a pas été possible de développer un travail collectif suffisamment articulé au sein de la coordination nationale, en raison de la diversité des priorités et des champs d'intervention des organisations membres.

Recommandations

- Renforcer les mécanismes de documentation (documents, vidéos, archives numériques) afin de constituer une référence pour le mouvement féministe national et international ;
- Organiser des ateliers régionaux périodiques dans les régions intérieures pour élargir le débat et favoriser l'échange d'expériences ;
- Construire des campagnes nationales à l'occasion du 8 mars et du 17 octobre, articulant les dimensions féministes, économiques, sociales et climatiques, en lien avec les partenariats internationaux ;
- Développer des partenariats avec d'autres coordinations en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, notamment en Libye, en Algérie, au Maroc et au Moyen-Orient ;
- Renforcer l'utilisation des médias numériques (vidéos courtes, diffusions en direct, réseaux sociaux) pour relayer les messages de solidarité féministe aux niveaux national et international, en particulier sur les thématiques liant féminisme, justice sociale et changements climatiques.

Conclusion

La Coordination nationale tunisienne de la Marche Mondiale des Femmes joue un rôle essentiel dans l'articulation entre le mouvement féministe national, ses priorités locales et les causes féministes mondiales. Grâce au rôle organisationnel et structurant de l'Association tunisienne des femmes démocrates, la coordination s'appuie sur une expérience tunisienne riche en matière de lutte pour les droits des femmes, qu'elle projette dans un cadre régional et international englobant des enjeux tels que la Palestine, la justice économique, la souveraineté alimentaire, les changements climatiques et la lutte contre les violences et les discriminations faites aux femmes. Malgré les défis persistants, les perspectives de développement et de renforcement de l'action demeurent réelles, consolidant ainsi la présence et l'impact de la coordination dans la période à venir.

19 Janvier 2026